

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 86 (1903)

Protokoll: Première Assemblée générale

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II.

Première Assemblée générale

le 3 sept. à 8 h. du matin, dans la Salle du Théâtre
à Locarno.

1. M. le Dr A. PIODA, président annuel ouvre la séance par un discours sur les principaux naturalistes tessinois du siècle passé et sur la psychologie expérimentale.

2. L'assemblée se lève en l'honneur de la mémoire des sociétaires défunts l'année écoulée.

3. L'assemblée décide à l'unanimité de nommer membre honoraire M. le prof. HEINRICH WEBER de Strasbourg; elle reçoit 25 candidats comme membres de la société.

4. M. le prof. Geiser, président central, donne lecture de son rapport.

5. M. le prof. SCHRÖTER, secrétaire central, présente au nom de Mlle CUSTER, trésorier, le rapport du questorat.

6. M. le prof. MARIANI lit le rapport des vérificateurs des comptes.

7. Le rapport présidentiel et le rapport financier sont adoptés avec remerciements.

8. M. le président central propose d'augmenter le traitement annuel du trésorier de 500 à 700 fr. et de modifier en conséquence le § 12 des statuts.

M. le Dr AMBÜHL propose de dire „une indemnité annuelle convenable à fixer par le Comité central“ („eine angemessene Entschädigung, die durch das Zentralkomitee festzusetzen ist“).

M. le président central fait observer que la nouvelle proposition de M. Ambühl ne pourrait être adoptée

dans cette réunion, vu le § 33 des statuts qui demande le préavis du Comité central et de l'assemblée préparatoire.

M. le prof WILCZECK demande que la proposition Ambühl soit considérée comme simple amendement de la proposition de la commission préparatoire, pour éviter la nécessité de renvoyer la question à l'assemblée de 1904.

M. le président central déclare être d'accord avec cette manière de voir. La proposition amendée est acceptée.

9. M. le prof. Dr ED. FISCHER-Bern entretient la société de ses „Nouvelles recherches sur: Les espèces biologiques des champignons parasites et l'origine de nouvelles formes végétales“.

10. *Winterthur* est désigné comme lieu de réunion pour 1904. Le président annuel sera M. le prof. Dr J. WEBER.

11. M. le colonel J.-J. LOCHMANN donne lecture du rapport de la commission géodésique qui est approuvé.

12. M. le prof. SCHRÖTER donne les détails nécessaires sur la demande d'une subvention pour Buitenzorg et propose au nom de l'assemblée préparatoire que le comité central soit autorisé à s'occuper, en commun avec le comité de la société botanique suisse, de l'élection d'une commission concernant cet objet.

13. M. F. MERZ, inspecteur des forêts, fait un exposé de *la question forestière au Tessin*.

Deuxième Assemblée générale

le 5 sept. à 8 h. du matin, dans la Salle du Théâtre
à Locarno.

1. Le président annuel prend acte d'un don fait à la Société par son membre honoraire, M. le prof. Dr P. PAVESI, consistant en dix livres et brochures publiés par lui.

2. L'assemblée décide de nommer membre honoraire M. le prof. Dr A. HALLER de la Sorbonne, Paris.

3. M. le prof. LANG lit le rapport de la commission des Mémoires qui est adopté.

4. Le rapport de la commission pour le prix SCHLÄFLI est approuvé.

5. Le rapport de la commission géologique est approuvé.

6. M. le prof. Dr HENRI DUFOUR entretient la société de la radiation solaire en Suisse d'après dix ans d'observations et de sa diminution en 1903.

7. Le rapport de la commission des tremblements de terre est approuvé. M. le prof. F.-A. FOREL est nommé membre de cette commission. M. le prof. FOREL communique un rapport succinct des travaux du congrès international à Strasbourg, où l'on a installé un service sismologique international. La commission sismologique a l'intention de se mettre directement en rapport avec les autorités fédérales.

8. Le rapport de la commission limnologique est approuvé, ainsi que celui de la commission des rivières et des marais tourbeux.

9. Le rapport de la commission des glaciers est approuvé, ainsi que celui de la commission pour le Concilium bibliographicum.

10. M. le prof. Dr CONRAD KELLER parle de l'origine de la faune du canton du Tessin.

11. M. le prof. Dr A. LANG entretient l'assemblée de la signification biologique de la beauté d'une partie de la faune marine (en langue italienne).

12. M. le prof. Dr CAMILLE WEISS parle des nouvelles propriétés magnétiques de la Pyrrhotine (avec expériences).

13. M. le prof. Dr C. SCHRÖTER propose au nom du comité central, la résolution suivante qui est adoptée par acclamation :

L'Assemblée générale exprime à son président et aux membres du comité annuel la reconnaissance de la Société pour l'excellente organisation de la réunion. Elle charge le comité annuel d'exprimer la reconnaissance de la Société helvétique des sciences naturelles aux autorités cantonales et municipales pour l'accueil cordial que nous avons reçu dans ce beau coin de notre pays.

14. M. PIODA, président annuel, déclare la session close.

II.

Séances des Sections.

A. Section de Physique.

Ouverture de la Séance 8^{1/2} du matin, 4 septembre 1903.

Président: M. le Prof. HAGENBACH-BISCHOFF (Bâle).

Secrétaire: M. le Dr H. VEILLON (Bâle).

M. le Prof. H. RUPE (Bâle).

COMMUNICATIONS.

M. le Dr LUCIEN DE LA RIVE (Genève). *Sur l'ellipsoïde d'élasticité dans l'intérieur de la terre et les pressions tangentielle dues à l'action de la pesanteur.*

M. L. de la Rive montre quelles sont les conditions de l'équilibre élastique de la couche solide sphérique du globe terrestre. L'ellipsoïde d'élasticité est de rota-